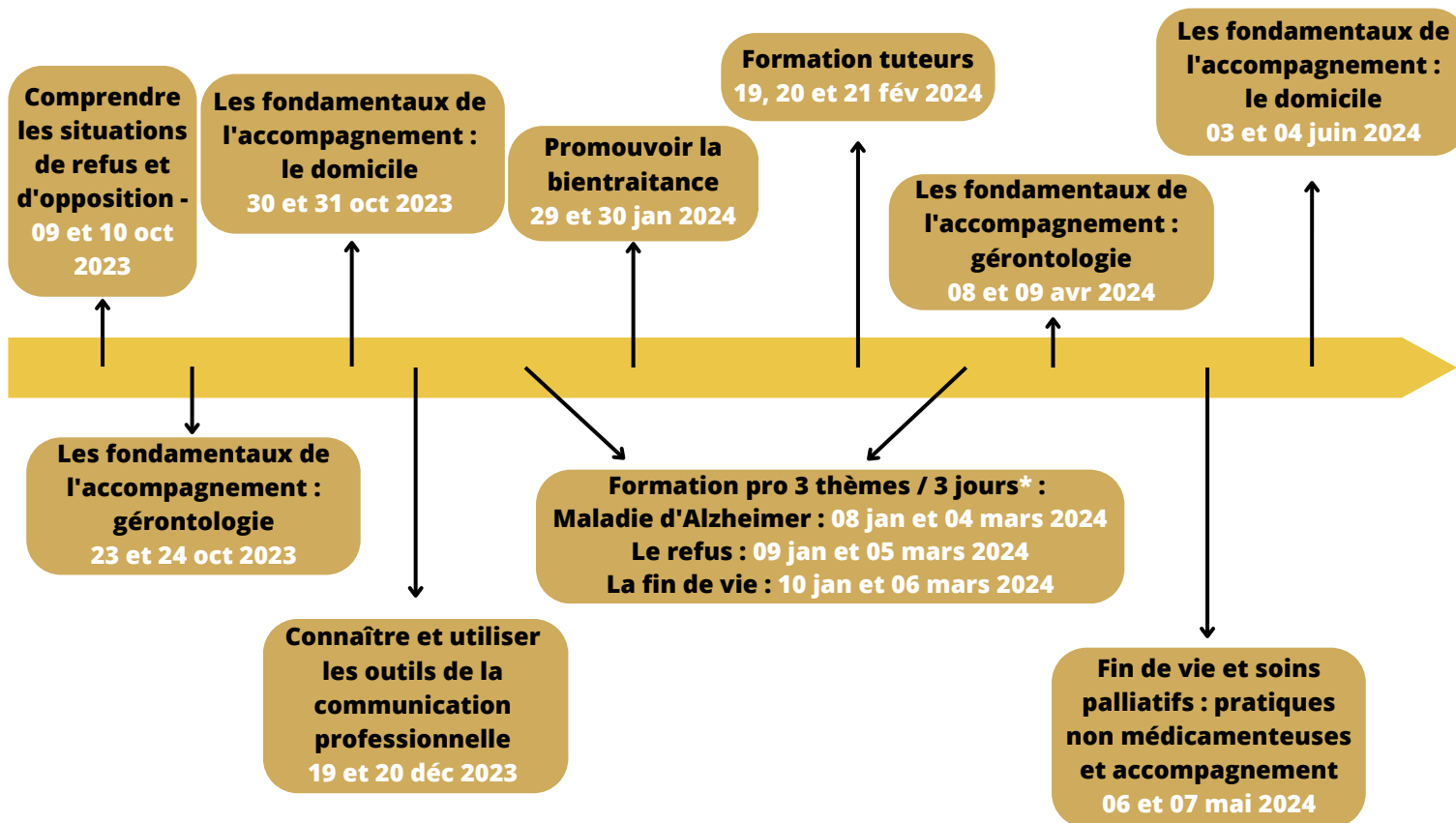




CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement Associatif Mixte
de formation par alternance

NOS FORMATIONS PLANIFIEES



*Possibilité 1, 2 ou 3 jours selon le(s) thème(s) souhaité(s)

*Possibilité d'approfondissement 1, 2 ou 3 jours selon le(s) thème(s) souhaité(s)

35 avenue du Couserans, 31260 Mane
8 rue Notre Dame, 09190 Saint-Lizier
mfr.mane@mfr.asso.fr - 05 61 90 50 84



DEAES

Diplôme d'Etat
d'Accompagnant
Éducatif et Social

Accessible en VAE
et en formation
initiale

BPJEPS

Spécialité
Animation Sociale
ou EEDD

Formation initiale,
nous contacter
pour plus
d'informations

DEME

Diplôme d'Etat de
Moniteur Éducateur

Accessible en VAE

Nouveaux embauchés

A la demande, nous
contacter

S.S.T

Formation initiale
Sauveteur
Secouriste du
Travail

A la demande, nous
contacter

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU
05.61.90.50.84**

Maison familiale
Rurale de **Mane**
www.mfr-mane.fr

Prendre soin
Accompagner
Animer

Catalogue de formation

Accompagnement
des professionnels
du service à la personne

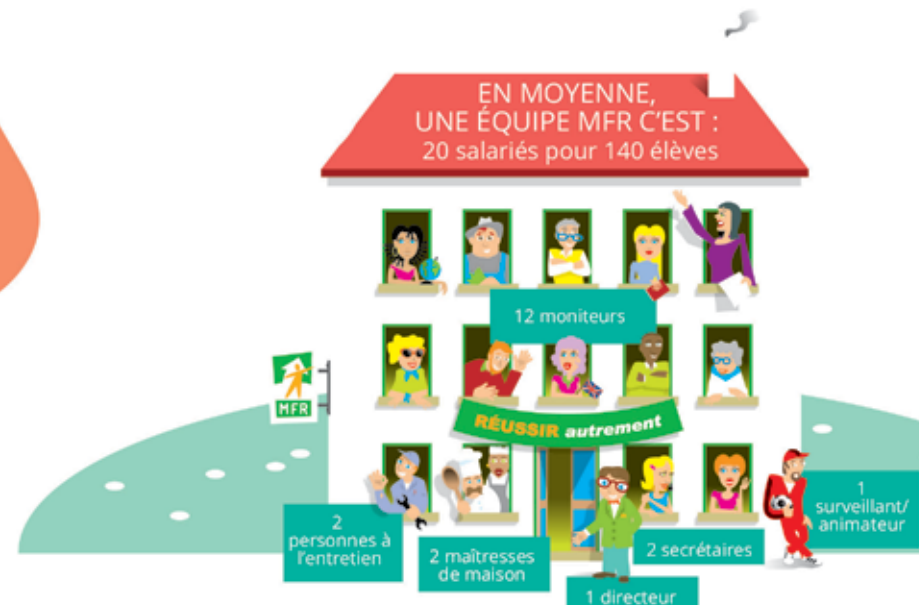


RÉUSSIR
autrement

Edito

La Maison Familiale et Rurale de Mane est un organisme de formation privé associatif qui accompagne, depuis plus de 70 ans, la construction personnelle, professionnelle et citoyenne de jeunes et d'adultes.

L'identité de la MFR de Mane se déploie autour des formations dans le secteur Sanitaire et Social. L'établissement est attentif aux facteurs qui conditionnent l'évolution des métiers de ces champs d'intervention grâce à un solide partenariat avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux de son territoire. Nous vivons une profonde réforme de la formation professionnelle et un changement de paradigme concernant les modalités d'accompagnement des publics fragilisés. Dans ce contexte la MFR de Mane au travers de son Conseil d'Administration et de son équipe a à cœur de réaffirmer ses valeurs et spécificités.



La Maison Familiale Rurale, une association locale au sein d'un réseau national et international

- ▶ **499 associations familiales** réparties sur tout le territoire et en coopération avec **19 pays**.
- ▶ **350 qualifications** réparties dans **18 secteurs professionnels**.
- ▶ Une **approche globale** de l'éducation, des établissements à taille humaine.

Une pédagogie de l'expérience et de la rencontre...

L'intention de la MFR est de permettre à des jeunes d'entrer dans la vie active, à des adultes d'évoluer tout au long de leur vie professionnelle et aux organisations du territoire (établissements, collectivités, entreprises, ...) d'être en mesure de répondre à des enjeux de qualité, de lien social et de performance. Le projet pédagogique de la MFR se décline autour de l'alternance et de la pédagogie de l'expérience, comme source d'apprentissage. La formation générale associée à la formation professionnelle se fait dans un environnement à taille humaine ouvert au monde et aux autres. La pratique de l'alternance valorise les expériences singulières vécues en milieu socio-professionnel, permet l'expression individuelle et collective, la confrontation et l'analyse et ouvre vers de nouveaux questionnements et apprentissages.

« Parce que les Maisons Familiales Rurales sont enracinées dans un territoire et que la formation est intimement liée au développement, nous nous impliquons dans des dynamiques de projets en mobilisant notre réseau de familles et de professionnels. »

Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée

L'expertise de la MFR en terme d'ingénierie et de pilotage de projets innovant est un atout. Son équipe pédagogique pérenne dispose de compétences et d'expériences à la frontière de l'animation et du social (DEJEPS, Moniteur Educateur, Educatrice Spécialisée, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, formatrice avec licence en Sciences de l'Education, Educateur Sportif). La mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance, à laquelle tous les intervenants de l'équipe sont formés, offre de disposer d'outils alternatifs, de partenariats soutenus avec les établissements et organismes du territoire, véritable maillage local. Des intervenants qualifiés et repérés coopèrent avec l'équipe en fonction des plans de formation et des thématiques spécifiques à aborder (psychologue, infirmier...).

Un établissement accueillant

La Maison Familiale et Rurale de Mane est engagée depuis début 2018 dans un projet de construction et de rénovation ambitieux de ses locaux. Salles de cours et bureaux, plateau technique, CDI vous accueillent au sein d'une bâtisse de caractère et d'un parc arboré. Les plateaux techniques à disposition permettent de soutenir et d'accompagner l'acquisition de techniques nécessaires à la professionnalisation des publics. Un internat de 46 places adaptées

Nous vous proposons de prendre connaissance de notre catalogue de formations. Qualifiantes ou diplômantes, elles soutiennent une entrée dans le métier ou participent au perfectionnement des salariés du secteur social et médico-social. Ce catalogue est une proposition non exhaustive. Aussi nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos besoins et construire avec vous une réponse adaptée à vos réalités.



aux personnes à mobilité réduite permet d'offrir une solution individualisée au frein que peut constituer la mobilité pour entrer en formation.

Le souci de la qualité

La MFR de Mane est engagée dans la démarche qualité depuis 2018 et l'obtention du Data Dock. Un relai qualité pilote la mise en œuvre et le suivi des procédures en interne et participe activement à l'accompagnement des équipes. La MFR est inscrite dans les démarches de labellisation France Compétence et RSO au sein du réseau régional des MFR.

Ils nous font confiance

- DRAFF
- DRJSCS
- Conseil Régional Occitanie
- MSA
- Plateforme des métiers de l'aide à domicile
- ➕ de 150 établissements et services médico-sociaux en accueil de stage et pour la formation de leurs salariés notamment : la Fédération départementale de la Haute Garonne ADMR, l'AGAPEI, « Bienfaits Service »...



Modalités de la formation

Nous proposons différentes thématiques de formation que vous pourrez découvrir via les fiches présentes dans ce catalogue et nous inscrivons également nos actions de formation dans « le sur mesure », c'est à dire que l'ensemble des propositions peut se décliner selon vos besoins, en terme de méthodes, de contenus et de durée.

Voici pour cela, les modalités de mise en place d'une formation :

- Formulation de la demande de formation par mail ou contact téléphonique
- Echanges et proposition d'un pré-projet et d'un devis par la direction et l'équipe de la MFR en fonction des attentes repérées
- Réajustements si nécessaire et conventionnement
- Mise en œuvre de la formation

Toutes les formations requièrent un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes (d'une même structure = intra établissement ou en accès individuel avec des personnes de différents établissements). La formation peut se dérouler dans les locaux de la MFR Mane ou de façon délocalisée, sur site.



- Evaluation de la formation (questionnaire de satisfaction)
- Remise d'une attestation de formation

Tarifs

Coût de la journée de formation en intra établissement/ tarif groupe :

- Frais pédagogiques : **145 € / h** pour un groupe 10 personnes
- Frais de déplacement en sus, en fonction de l'implantation du site

Coût horaire de formation par personne en accès individuel :

- Frais pédagogiques : **17 € / h**

Contactez-nous
05.61.90.50.84

• Informations pédagogiques :
elodie.chappoux@mfr.asso.fr

• secrétariat/comptabilité :
candy.rami@mfr.asso.fr
mfr.mane@mfr.asso.fr

Sommaire / n°page



Relation – posture professionnelle

Fiche 01	Favoriser l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne	06
Fiche 02	Développer une communication « bienveillante »	07
Fiche 03	Bienveillance	08
Fiche 04	Faciliter les relations avec les familles	09
Fiche 05	Groupes d'échanges autour des pratiques : Construction d'une identité professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile	10
Fiche 06	Maîtriser son stress pour améliorer ses performances	11
Fiche 07	Discrétion professionnelle, limites et responsabilités de l'accompagnement à domicile	12

Gestion des situations complexes

Fiche 08	Se positionner face aux refus	13
Fiche 09	Apprendre à résoudre les conflits par la médiation	14
Fiche 10	Accompagnement en fin de vie et deuil	15
Fiche 11	Connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer	16
Fiche 12	Les conduites addictives	17

Travail d'équipe et communication professionnelle

Fiche 13	Conduire efficacement une réunion	18
Fiche 14	Maîtriser les écrits professionnels	19
Fiche 15	Utiliser le cahier de liaison	20
Fiche 16	Faire vivre le projet personnalisé	21

Techniques d'Animation

Fiche 17	Organiser un évènement	22
Fiche 18	Conduite d'une animation auprès de personnes âgées	23
Fiche 19	Technique de détente et de bien-être : « Toucher Massage »	24

Gestes techniques

Fiche 20	Réaliser une toilette et garantir le confort et la sécurité de la personne	25
Fiche 21	Manutention - Gestes et Postures - Ergonomie	26
Fiche 22	Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique en établissement médico-sociaux pour le personnel - PRAP 2S	27
Fiche 23	Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique en établissement médico-sociaux pour l'équipe encadrante - PRAP 2S	28
Fiche 24	Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	29
Fiche 25	Maintien et Actualisation des Compétence SST	30

Les compétences de base

Fiche 26	Techniques de Ménage et de Repassage	31
Fiche 27	Formation de base Agent de soin en EHPAD	32
Fiche 28	Formation de base Aide à domicile	33
Fiche 29	Nutrition et alimentation de la personne âgée	34
Fiche 30	Prévention des chutes à domicile	35
Fiche 31	Accompagner les personnes handicapées vieillissantes	36

Formations diplômantes et préparation aux examens

Fiche 32	Se préparer à l'oral d'un concours d'entrée de formation	37
Fiche 33	Se préparer à l'écrit d'un concours d'entrée de formation	38
Fiche 34	DEAES	39
Fiche 35	Certificat de spécialité AES	40
Fiche 36	Formation tuteur	41
Fiche 37	Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	42

Favoriser l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne



COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les gestes de la vie quotidienne et des techniques d'animation afin d'encourager, maintenir et /ou restaurer l'autonomie des personnes accompagnées.
- S'adapter aux capacités en présence et inciter à la participation en fonction des habitudes, des envies et des repères culturels.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7h.

CONTENU

- Différence entre autonomie / indépendance.
- Les causes de la perte d'autonomie (maladie, dépression, handicap physique ou psychique, faire à la place de ...).

- Le recueil d'informations auprès de la personne et de son entourage : habitudes de vie, centres d'intérêt, envies, repères culturels et habitudes.
- Les gestes de la vie quotidienne (prise de repas, entretien du lieu de vie, accompagnement à la toilette, ...) comme moyen de stimulation et de maintien de l'autonomie.
- Les aménagements spécifiques permettant de favoriser l'autonomie (aides techniques pour les gestes du quotidien, astuces...).
- Les domaines d'activités et supports d'animation (jeux, culture, musique, sensitif, cognitif, ...) pour maintenir l'autonomie et les capacités des personnes.
- Accompagnement au choix, concertation et respect de la liberté de décision de la personne aidée.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations et exercices.

Développer une communication « bienveillante »



COMPÉTENCES VISÉES

- Développer des relations de coopération par une communication bienveillante et constructive à destination des équipes et des personnes accompagnées.
- Appliquer la méthode de la Communication Non Violente : pour faire face à la colère, résoudre un conflit, améliorer ses relations.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés et demandes individuelles.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7h, soit 14 heures (sous la forme 1+1 jours non consécutifs).

CONTENU

- Mieux comprendre les enjeux de la communication
- Perception et Interprétation, cadre de référence unique et vision du monde.
- Le langage verbal et non verbal.
- L'écoute active de soi, de l'autre pour mieux se positionner dans un rapport gagnant-gagnant.

- Mieux connaître son style relationnel par l'autodiagnostic d'assertivité.
- Identifier ses points forts et points d'efforts.

• Comprendre l'approche et son intérêt

- Esprit et avantages à utiliser cette approche : à quels besoins répond-elle ?

• Intégrer et gérer le processus de communication

- Développer l'empathie : non-jugement, respect mutuel.
- Définir ses objectifs de communication.
- Développer une communication précise et juste : Contextualiser, utiliser le « je ».
- Apprivoiser les émotions, les siennes et celles de son interlocuteur.
- Les quatre étapes du processus : OSBD Observation, Sentiment, Besoin, Demande.
- Les quatre façons de percevoir un message négatif.
- Transformer un conflit destructeur en confrontation productive.
- Effectuer une médiation entre 2 personnes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations et exercices.

fiche 3 **Bientraitance**

14 heures

**COMPÉTENCES VISÉES**

- Se repérer dans le cadre légal et réglementaire en matière de bientraitance / maltraitance.
- Savoir identifier les situations à risque en faisant le lien avec les besoins de la personne.
- Mettre en œuvre la démarche de bientraitance et s'impliquer dans une démarche de prévention des risques de maltraitance.
- Savoir identifier des actions et attitudes à mettre en œuvre dans le travail au quotidien.
- Situer son intervention au sein d'une démarche collective et pluridisciplinaire.

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 14 heures soit 2 jours.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- Bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre (recommandations de l'HAS).
- Définition règlementaire de la maltraitance.
- De la notion à la pratique : quelle démarche de prévention et d'accompagnement ? Identification des facteurs de risque dans le quotidien et dans l'environnement de l'utilisateur et du professionnel.
- Outils à destination du professionnel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées

**Faciliter les relations avec les familles**

fiche 4

14 heures

**COMPÉTENCES VISÉES**

- Accueillir, entendre, rassurer la famille lors de sa venue dans l'établissement afin d'entrer en relation d'échange et d'écoute adaptés
- Bien repérer les limites dans lesquelles chacun doit prendre sa place
- Considérer la famille comme un partenaire et l'aider à s'impliquer dans une participation active à la vie de l'établissement (Conseil de la Vie Sociale, établissement du contrat de séjour...)
- Favoriser la participation aux temps forts de la vie résidentielle (fêtes, inaugurations, sorties...)
- Accompagner les aidants à comprendre les décisions proposées et prises par l'équipe de soin
- Favoriser les conditions de l'accueil de l'utilisateur en présence de sa famille
- Savoir donner les informations utiles à la famille en ce qui concerne la vie quotidienne, l'alimentation, l'habillement, les loisirs
- Comprendre le processus de « deuil » qui s'opère dans la relation familiale à l'entrée en établissement
- Savoir gérer l'agressivité de certaines familles à l'encontre des personnels d'accompagnements et de soins

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Salariés et demandes individuelles.

**ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

- Sur site / MFR de Mane / intra-entreprise (peu favoriser le partage d'expérience)
- 2 journées de 7h non continues pour pouvoir expérimenter et avoir une analyse concrète
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Evolution de la famille dans l'histoire / Réflexion autour de la filiation et de la force des liens familiaux
- Devoir de réserve et discrétion professionnelle et respect de l'intimité familiale
- La place d'aidant dans la loi 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- La charte de la personne accueillie
- Les différentes réactions et mécanismes de défense face à la souffrance d'un proche
- Les enjeux du placement en institution pour les familles
- Les principaux enjeux de la communication La place de la famille d'un point de vue légale (la loi de 2002 qui place l'utilisateur et sa famille au cœur de l'accompagnement)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.



Groupes d'échanges autour des pratiques / Construction d'une identité professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile



COMPÉTENCES VISÉES

- Échanger et partager, et ainsi rompre avec l'isolement.
- Prendre du recul, savoir se situer et apprécier son travail.
- Comprendre les enjeux de certaines situations.
- Envisager avec d'autres professionnels, des solutions aux difficultés rencontrées.
- Enrichir ses connaissances et élargir son champ de compétences.

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (d'une même organisation ou non).
- À partir de 7 personnes pour un maximum de 10 personnes.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Une série de 6 rendez-vous courts réguliers : 3h30 une fois par mois soit 21h au total.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Les séances d'échanges sont organisées à partir de différentes thématiques autour desquelles les salariées peuvent rencontrer des difficultés :

1. Relations avec les familles
2. Cadre et limites de l'intervention
3. Discretion professionnelle
4. La communication professionnelle, travail d'équipe
5. Faire face au refus, à l'opposition
6. A déterminer en fonction des besoins repérés

L'organisation à partir de thématiques permet d'aborder des sujets diversifiés et de cadrer les échanges.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque séance suit un déroulé et un fonctionnement identiques :

- Partir de situations de travail réel, apportées par les participants, selon une démarche descriptive.
- Privilégier une approche ludique et dialectique.
- Garantir un cadre d'intervention sécurisée, permettant la liberté de parole à travers des règles de fonctionnement en groupe. Le secret partagé est une des règles à laquelle les participants s'engagent.
- Valoriser la richesse de chacun dans l'expérience d'échange et de partage.
- Apprendre en coopérant.

Maîtriser son stress pour améliorer ses performances



COMPÉTENCES VISÉES

- Prévenir les excès du stress et le gérer sans difficulté au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toutes personnes souhaitant améliorer sa gestion du stress en milieu professionnel.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 2 Journées de 7 heures soit 14 heures.
- Sur site ou MFR Mane.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Mieux comprendre les enjeux de la communication
- Repérer les symptômes permettant d'identifier le stress et ses causes.
- Comprendre le processus du stress.
- Evaluer son potentiel de stress.
- Autodiagnostic : de sa propre résistance au stress et de son style de stressé.
- Prévenir et maîtriser son stress : les outils efficaces

- Cerner les différentes méthodes pour limiter ses tensions.
- Trouver la plus adaptée à sa personnalité et au contexte.

- Les techniques de relaxation : Schultz, Jacobson, sophrologie, méditation pleine conscience.

- Les pièges antistress : les faux remèdes.

- Les habitudes de vie antistress.

- Mieux gérer ses émotions.

- Raisonner autrement pour apaiser les tensions.

• Comprendre et gérer les problématiques professionnelles du stress

- Les facteurs de génération du stress par l'entreprise.
- Faire face aux situations professionnelles difficiles.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mise en situation : entraînement à la gestion de situations stressantes : prise de parole en public, conduite d'un entretien conflictuel et réorganisation interne.

Discrétion professionnelle, limites et responsabilités de l'accompagnant à domicile



COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter une posture professionnelle qui respecte le champ d'intervention de l'aide à domicile.
- Mesurer la responsabilité engagée dans les tâches accomplies.
- Respecter la discrétion professionnelle indispensable au métier.
- S'intégrer dans un espace privé qui est aussi un espace de travail.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7h.

CONTENU

- Rôle et limites de l'aide à domicile : ce que je peux faire et ce que je ne peux pas faire.
- Comment se positionner dans une situation complexe qui amène à être en dehors de mon champ d'intervention ?
- Prise en compte de la dimension privée du domicile ; comment adapter son comportement ?
- La discrétion professionnelle : définition, cadre juridique, risques encourus, mise en application.
- Responsabilités pénale, civile, disciplinaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situation et exercices.



COMPÉTENCES VISÉES

- Avoir une lecture du refus sur le plan juridique, psychologique, éthique, social et familial.
- Repérer l'expression de l'opposition et ses raisons.
- Mobiliser les ressources de l'équipe face aux refus.
- Identifier le juste positionnement à tenir face aux refus.



PUBLIC CONCERNÉ

- Tout personnel éducatif, médical, médico-social en situation d'accompagnement d'adolescents, adultes et personnes âgées avec handicap, maladie ou trouble du comportement associé.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 7 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Comprendre le refus sur le plan :
 - Social et Familial

- Éthique

- Psychologique
- Relationnel aidant/aidé

- Identifier les sources d'informations nécessaires à la compréhension d'un refus.
- Rôle de l'équipe dans une situation de refus à court, moyen, long terme.
- Proposition de différentes techniques d'ajustement du positionnement à tenir face au refus.
- Communication verbale et non verbale.
- Exposé du cadre législatif qui encadre le choix des personnes accompagnées.
- Cas d'urgence et limites d'intervention.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et situations rencontrées.
- Mise en situation pratiques.

Apprendre à résoudre les conflits
par la médiation

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Repérer les différents types de conflits.
- Identifier la nature du conflit, son niveau et ses différentes sources.
- Limiter les aspects négatifs des conflits.
- Apprendre à communiquer même en cas de désaccord.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés d'EHPAD, chef d'équipe, secteur médico-social.
- Toute personne exprimant le besoin de mieux gérer ses conflits et travaillant dans l'accompagnement de personnes vulnérables.
- Toute personne ayant à gérer une équipe et souhaitant acquérir des méthodes de gestion des conflits.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Repérer un conflit et ses parties prenantes.

- Les différents types, les causes et les remèdes à un conflit.
- Se positionner en médiateur : éthique et déontologie.
- Communiquer avec efficacité (au-delà des préjugés, les faits, les sentiments, les enjeux).
 - Comment bien faire passer un message.
 - Avoir une idée claire et précise de ce qu'on veut faire passer comme message.
 - Utiliser et savoir analyser la communication verbale et non verbale.
- Gérer les conflits : en temps réel, en temps différé.
 - L'escalade conflictuelle, l'invitation en médiation.
- Mettre en relation : l'art et la manière.
- S'approprier la méthodologie de médiation : un processus avec ses différentes étapes.
- Optimiser la probabilité de réussite de la démarche.
- Communiquer efficacement en équipe et avec sa hiérarchie.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théorique.
- Exercices et mise en situation.
- Atelier filmé / jeu de rôle : travail sur les cas pratiques amenés par les participants.
- L'approche et le processus font notamment référence à des outils tirés des théories et des pratiques de :
 - La communication non violente (Marshall Rosenberg).
 - L'approche centrée sur la personne (Carl Rogers).
- Travail d'appropriation du Livret pédagogique remis en fin de stage contenant outils, processus et techniques.

Accompagnement en fin de vie et deuil

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Situer son attitude et son rôle à l'égard de la personne âgée en fin de vie et de sa famille.
- Réfléchir sur sa pratique et son vécu quotidien.
- Apprendre à faire le deuil.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de structures et/ ou demande individuelle.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Besoins de la personne en fin de vie et différentes étapes de fin de vie

- Relations avec la personne et sa famille : savoir-être, acceptation de l'expression de la douleur
- Les différentes formes du deuil selon les cultures
- Place de l'aide à domicile dans la situation de l'accompagnement
- Apprendre à distancier et maîtriser le processus du deuil

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Échanges sur les expériences vécues et brainstorming des connaissances.
- Apports théoriques et documents de synthèse donnés aux participants.
- Études de cas et mises en situation.

Connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir un savoir-faire et un savoir être spécifiques à l'accompagnement de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- Repérer les besoins de la personne en favorisant son autonomie.
- Proposer des réponses appropriées face au comportement des personnes malades.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- **SAVOIR :**
 - Critères du DSM IV.
 - Étiologie de la maladie, des causes multifactorielles.
 - Connaître les principaux troubles liés aux DTA : les 4 A : amnésie, aphasie, apraxie, agnosie.

- Les conséquences de la maladie dans le quotidien de la personne et de son entourage.
- Les différences entre vieillissement normal et pathologique.
- Les différentes mémoires et leur altération dans l'évolution de la maladie.
- Les fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie.

• ÊTRE :

- Communication adaptée.
- La relation d'aide : communication verbale et non-verbale, importance du toucher et d'un environnement adapté.
- Écoute, centration, acceptation, empathie.
- Comment réagir face aux troubles du comportement : déambulation, perte de repères, hallucinations...
- Accompagner au quotidien : la stimulation des capacités résiduelles dans les gestes du quotidien.
- Aménagement des espaces, astuces pour faciliter le repérage spatio-temporel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices.
- Vidéo.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées.

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître et identifier les différentes addictions et leurs symptômes pour mieux les repérer.
- Repérer les comportements induits par ces addictions.
- Connaître le cadre juridique et réglementaire, qui encadre ces conduites.
- Savoir adapter son discours et son accompagnement.
- Développer des moyens de prévention et d'accompagnement et identifier le réseau.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- **Addictions et dépendance**
 - Les mécanismes de l'addiction et de la dépendance : addictions comportementales, aux produits...

- Dépendance et notion de plaisir.
- Le sujet dépendant et son entourage.
- Le déni.
- Aspect juridique, responsabilité engagée.
- **Les professionnels face aux personnes concernées par une addiction**
 - Les indicateurs d'une possible addiction
 - Comment agir face à cela : Dois-je l'aborder avec la personne ? Comment ?
 - De la notion de prévention à celle de la réduction des risques.
 - Le réseau soin / accompagnement.
 - Réflexions et échanges autour de situations et de cas complexes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices.
- Etudes de cas complexes.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées.

fiche 13 Conduire efficacement une réunion

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer et animer une réunion d'une manière efficace.
- Gérer les dynamiques de groupe.
- Maîtriser les techniques d'animation de réunion.
- Pratiquer l'écoute active et l'empathie.
- Prendre la parole en réunion en impliquant son auditoire.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7 heures soit 14 heures.
- Dates à déterminer avec l'employeur.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- **Préparer une réunion - Avant la réunion**
- Identifier les divers types de réunions : information, résolution de problèmes, prise de décisions.

- Programmer, planifier, clarifier l'objectif, l'ordre du jour, les priorités.
- Choisir les participants, le lieu, le rapporteur.
- Gérer la logistique, utiliser des supports visuels : quelques conseils.

• Communiquer en groupe - Pendant la réunion

- Connaître les règles de base de la communication et de la dynamique de groupe.
- Gérer le positionnement. Acter sa place.
- L'empathie, l'écoute active, les attitudes facilitatrices.
- Les contaminations comportementales.

• Prendre la parole et conduire une réunion

- Coordonner la posture, le regard, la gestuelle, harmoniser verbal et non verbal.
- L'utilisation de la voix. Le timbre, le ton, le rythme.
- Gérer le stress.
- Les fonctions de l'animateur : faciliter, réguler, accompagner la production.
- Gérer le temps, maîtriser les dérives.
- La vidéo conférence .

• Conclure et s'évaluer - Fin de réunion

- Soigner les dix dernières minutes.
- Rédiger et diffuser le compte rendu.
- Elaborer un plan d'action.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Test d'auto-évaluation. Etudes de cas. Mise en pratique des comportements adaptés sur des jeux de rôles filmés.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

Maîtriser les écrits professionnels fiche 14

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir la méthodologie et la technique pour rédiger un écrit de qualité.
- Comprendre l'enjeu des écrits professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7h.

CONTENU

- Les principaux écrits professionnels : transmissions quotidiennes, lettre, courrier électronique, compte rendu, note de synthèse, présentation de projet.

- Cadre juridique et enjeux des écrits professionnels.
- Prise de note et préparation des écrits.
- Présentation et rédaction des différents écrits.
- Eléments factuels, d'opinion ou de ressenti : quel impact sur le message transmis.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations et exercices.

fiche 15 Utiliser le cahier de liaison

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le but et le fonctionnement du cahier de liaison dans le cadre du maintien à domicile.
- Savoir transmettre par écrit des informations utiles et de manière adaptée.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 1 journée de 7h.

CONTENU

- Cadre juridique et enjeux autour du cahier de liaison.
- Le travail en équipe et l'intérêt du cahier de liaison.

- La nature des transmissions : que dois-je y écrire ? pourquoi ? pour qui ?
- Différence entre opinion / fait / ressenti.
- Les précautions d'utilisation : les éléments à éviter, à quel moment et comment le remplir.
- Comment le présenter à la personne accompagnée.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations et exercices.

Faire vivre le projet personnalisé fiche 16

28 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir définir et mettre en œuvre une démarche de projet de vie individualisé.
- Savoir utiliser des outils de recueil des données.
- Pouvoir définir des objectifs spécifiques à l'utilisateur.
- Être capable de suivre et évaluer les projets de chaque personne.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 4 Journées de 7 heures soit 28 heures.
- Dates à déterminer avec l'employeur.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- **Définition et étapes du Projet Personnalisé :**
Le contexte légal : loi du 2 janvier 2002, les recommandations de l'HAS dans la mise en œuvre du projet personnalisé ; Le recueil des attentes des personnes accueillies, prise en compte de leurs habitudes de vie et de leur

avis ; Les outils d'évaluation des besoins : grille AGGIR, théorie de Virginia Henderson.

- **Le rôle du référent :**
Définition et mission ; Modalités et fréquence d'évaluation de la prise en charge. Communication spécifique avec l'équipe pluridisciplinaire et la famille.
- **Les outils de recueil des informations :**
Le logiciel ; Les grilles d'entretien ; Mise en situation pratique à partir d'exemples concrets.
- **L'évaluation :**
Travail autour des critères d'évaluation (observations, dires de la personne...) ; Fréquence d'évaluation par le Référent ; Réajustements et prolongement des actions entreprises dans le cadre du PP (notion de court, moyen et long terme).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Brainstorming des connaissances, pédagogie active.
- Apports théoriques illustrés par des exemples.
- Mises en situation et études de cas à partir des résidents de l'institution.
- Préconisations opérationnelles et valorisation des propositions des participants.
- Remise de modèles d'outils et de supports pédagogiques.

fiche 17 Organiser un évènement

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir une méthodologie pour organiser une manifestation ou un événement.
- S'affirmer dans son rôle de chef de projet pour assurer la réussite de l'évènement.
- Communiquer autour de l'évènement.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne en charge de l'organisation d'un événement (réunion, conférence, salons...) et souhaitant acquérir des méthodes de gestion de projet pour professionnaliser ses pratiques.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 7 heures.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- **Comprendre les enjeux d'un événement professionnel**
- Identifier les différents types d'événements professionnels : congrès, colloques, séminaires, journées portes ouvertes...

- Connaître les enjeux et les spécificités de chaque type d'évènement.
- **Préparer et piloter son événement en mode projet**
- Poser le cadre du projet : contexte, objectifs, délais, budget, facteurs de succès.
- Identifier les ressources matérielles et humaines nécessaires
- Construire ses outils : liste de tâches, tableaux de bord, retro planning, budget...
- Présenter le projet à sa hiérarchie pour validation.
- **Suivre et maîtriser l'évènement : délais, budget et logistique.**
- Construire son rétro-planning des actions à mener... et s'y tenir.
- Bâtir le budget et assurer le suivi des dépenses.
- Organiser les différents aspects logistiques et pratiques : déplacements, présences, etc.
- **Communiquer sur l'évènement et autour de celui-ci :**
- Choisir et réaliser les supports de communication selon le type d'évènement.
- **Gérer le jour J : être au cœur de l'évènement.**
- **Faire le bilan de l'évènement et exploiter les résultats.**

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques, techniques et outils (méthodologie de projet, schéma Le Moigne, diagramme de Gantt...).
- Remise d'un kit méthodologique complet pour réussir un événement.
- Réalisation d'une étude de cas fil rouge en sous-groupe autour de différents événements professionnels.

Conduite d'une animation auprès de personnes âgées

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée tout en tenant compte de ses goûts et ses envies.
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi.
- Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés d'EHPAD et du domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

- 7 heures.

- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- Les fonctions de l'animation en fonction du contexte institutionnel et du public
- Méthodologie de projet.
- Les différents supports d'animation.
- Prendre en compte la dynamique de groupe et individualiser l'accompagnement.
- Rôle de l'intervenant.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées.

Formation Technique de détente et de bien-être « Toucher Massage »

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques des diverses méthodes développant le bien-être physique et psychique.
- Repérer les notions spécifiques qui relèvent de cet accompagnement singulier.
- Accompagner la personne dans son rapport au corps.
- Identifier le cadre légal qui encadre la pratique du massage.
- Organiser la mise en œuvre de ces techniques, en comprendre le sens afin d'en mesurer les bienfaits.

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout personnel éducatif, médical, médico-social en situation d'accompagnement d'adolescents, adultes et personnes âgées avec handicap, maladie ou trouble du comportement associé.
- A partir de 6 personnes pour un maximum de 12 personnes (pour garantir des exercices de mises en situation profitables).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 1 journée de 7 heures.
- Dates à déterminer avec l'employeur.
- Sur site ou MFR Mane.

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

• Mieux comprendre les enjeux du toucher massage

- Réflexion à partir des constats, besoins et limites rencontrés dans les pratiques.
- Aborder le prendre soin.
- Repérer les différentes techniques de détente par le toucher.
- Cadre législatif des pratiques de massage.
- Notion de juste distance et d'hygiène.

• Mise en pratique

- Exercices de relaxation, de mise en confiance et de prise de conscience du corps.
- Base de technique de massage à but non thérapeutique.
- Choix du nécessaire de base.
- Prise en compte de l'espace/temps/du rythme.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et situations rencontrées.
- Mise en situation pratiques.

Réaliser une toilette et garantir le confort et la sécurité de la personne

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner la personne dans sa toilette en tenant compte de son autonomie.
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de sécurité dans le cadre de la toilette.
- Prendre en compte la dimension relationnelle lors de ce temps.



PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 2 journées de 7h.

CONTENU

- Représentations autour de la notion d'hygiène corporelle.

- Principes généraux d'hygiène, recommandations.
- Les soins d'hygiène, techniques et matériel adapté : toilette au lavabo, à la douche, au lit, pédiluve, hygiène bucco dentaire /des yeux.
- La dimension relationnelle lors des soins d'hygiène.
- Le maintien de l'autonomie : solliciter la participation de la personne, aménagement de l'espace et du matériel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations ; pratiques grâce à un studio aménagé à cet effet.

fiche 21 Manutention – Gestes et Postures – Ergonomie

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'anatomie pour adopter des gestes professionnels adaptés afin de réduire les risques liés à l'activité.
- Aider à la mobilisation, au déplacement et l'installation, à l'habillage de la personne en respectant et stimulant son autonomie.
- Agir en sécurisant la personne tout en se protégeant.
- Comprendre le mécanisme des Troubles Musculo squelettiques afin d'adopter une pratique préventive efficace.

PUBLIC CONCERNÉ

- Employé direct d'une personne fragilisée dans le cadre de l'APA ou MDPH.
- Salariés de l'aide à domicile ou de structure d'accueil collectif de personnes fragilisées.
- Responsables de secteur de l'aide à domicile.
- Proches aidants familiaux.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 heures organisés soit en 4 demi-journée de 3,5 h soit sur journées de 7 h.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation / Intra entreprise.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Anatomie de la colonne vertébrale.
- Les Troubles Musculo Squelettiques et principales pathologies du dos (lumbagos, dorsalgies, hernies discales...) et leur compréhension et mécanisme.
- Prévention des risques professionnels liés aux gestes et postures à risques.
- Techniques d'aide et prévention : les transferts du lit au fauteuil et du fauteuil au lit, l'aide à la marche, à la montée et descente d'escalier, l'installation dans le fauteuil roulant.
- Présentation des matériels (lève-personne, déambulateur, fauteuil roulant, disques de transferts et aides techniques du quotidien) avec atelier de pratique et expérimentation.
- Aménagement du cadre de vie.
- Notions d'ergonomie.
- Prévention des chutes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées.
- Présentation de matériel et aide technique par un professionnel de l'installation à domicile.

Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique en établissement médico-social pour le personnel d'accompagnement – PRAP 2S*

fiche 22

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Former les équipes pour qu'elles deviennent des acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique dans l'accompagnement des personnes fragilisées.
- Comprendre les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.
- Maîtriser les aides techniques du secteur sanitaire et social et leurs conditions d'utilisation.

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel soignant et d'accompagnement exerçant auprès de personnes fragilisées et/ou dépendantes.
- Responsables de secteur de l'aide à domicile.
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 14 h heures organisées en 2 journées de 7 h.

- Possibilité de délocaliser l'action de formation / Intra entreprise.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Anatomie et mécanique de la colonne vertébrale et les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie.
- Présentation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaissance et utilisation des mouvements naturels du corps humain.
- Apprentissage des techniques de mobilisations fondamentales du sanitaire et social.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques support variés (vidéo / schémas / support texte).
- Exercices pratiques et utilisations des matériels de levage et transferts.
- Mise en situation de situations rencontrées.

*Sous réserve d'habilitation, dossier en cours.

fiche 23 Prévenir les Risques liés à l'Activité Physique en établissement médico-social pour l'équipe encadrante – PRAP 2S*

21 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser un diagnostic de santé et performance de l'établissement.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Accompagner l'équipe encadrante à mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement en proposant une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'établissement.
- Définir une approche participative de la prévention en fédérant le personnel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables d'établissement et/ou cadre de soins.
- Directeur-trice de SAD et/ou responsables de secteur de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 21 h heures organisées en 1/2 journée mensuelle réparties sur 6 mois avec échange de données par support numérique entre

chaque rdv mensuel.

- Sur le lieu de travail avec possibilité rencontre Intra entreprise pour mutualisation.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Eléments clés du cadre légal de la prévention / Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.
- Hiérarchisation des risques professionnels.
- Identification des composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Évaluation des contraintes physiques, mentales et émotionnelles.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Diagnostic / Etat des lieux sur organisation poste travail / absentéisme.
- Hiérarchisation des priorités et mise en conformité suite à auto évaluation ou évaluation ARS.
- Echancier des étapes sur 6 mois à venir.

Gestes techniques

Gestes techniques

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail fiche 24

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 12 heures + 2H d'évaluation.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

• PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE :

- Se situer en tant que SST au sein d'une entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de l'entreprise.
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

• PROTEGER :

- Identification des personnes exposées.
- Partie sur : l'alerte à la population en cas d'accident de matières dangereuses.
- Définition du danger.
- Phase d'analyse : identification du ou des dangers.
- Phase d'action : Le dégagement d'urgence.

• EXAMINER :

- Connaître les 4 signes indiquant que la vie de la victime est menacée et savoir les rechercher : Saignement abondant, Etouffement, Réponse, Respiration.

- Connaître l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

• FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Connaître les éléments du message d'alerte.
- Connaître l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Connaître les numéros d'urgences.
- Connaître l'existence et l'emplacement des moyens adaptés mis en place dans l'entreprise.

• SECOURIR

- Connaître l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situations et apprentissage individuel des gestes suivies d'évaluations formatives tout le long de la formation.
- La fin de formation sera annoncée par les épreuves certificatives (mise en situation d'accident de travail simulé et entretien réflexif autour de ce qui a été vécu).
- Un Certificat de Sauveteur Secouriste et une attestation de participation et de réussite sont délivrés lors de la réussite à ces épreuves dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le cadre du dispositif de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS et l'Assurance Maladie.

*Sous réserve d'habilitation, dossier en cours.

fiche 25 Maintien et actualisation des compétences SST

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

Maintenir et actualiser les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Titulaire du SST qui souhaite le recycler (préconisation d'un délai de moins de 2 ans).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 7 heures.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

1. Prévention des risques professionnels en entreprise :
2. La protection
3. L'examen
4. Faire alerter ou alerter

5. Secourir : (révision des gestes de secours)

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint de malaise.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situation et apprentissage individuel des gestes, suivi d'évaluations formatives tout le long de la formation.
- La fin de formation sera annoncée par les épreuves certificatives (mise en situation d'accident de travail simulé et entretien réflexif autour de ce qui a été vécu).
- Un Certificat de Sauveteur Secouriste et une attestation de participation et de réussite sont délivrés lors de la réussite à ces épreuves dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le cadre du dispositif de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS et l'Assurance Maladie.

Techniques de Ménage et de Repassage fiche 26

14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser et réaliser l'entretien des locaux, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie pour une intervention au domicile du bénéficiaire.
- Maîtriser les tâches ménagères, organiser et gérer l'activité en fonction du temps, des priorités et des imprévus.
- Acquérir des compétences techniques de repassage, transférables aux différents types de matériel rencontré à domicile.
- Adapter ses prestations et son professionnalisme à la spécificité du client, à ses attentes et aux consignes données.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation de 14 heures sur 2 jours.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- JOUR 1 :
Connaissance des textiles
- Les codes d'entretien.
- Le tri du linge.
- Traitements de détachage.

Techniques de repassage et de pliage du linge

- Entraînement à l'habileté, la rapidité et la minutie.

• JOUR 2 : Les principes et les règles de base de l'hygiène

- La tenue.
- Le visible et le non visible.
- Les différents produits et leur action.
- Le matériel.

Nettoyage et désinfection

- Définitions et différences.
- Plan de nettoyage et de désinfection.
- Techniques d'entretien (dépoussiérage, balayage, lavage...).

Organisation et méthodes de travail

- Logique d'organisation et prise en compte des différentes contraintes possible (temps, habitudes de la personne, matériel et produits à disposition...).
- Prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité (gants, postures de travail...).
- Optimisation des gestes pour gagner en rapidité et en efficacité.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations pratique grâce à un studio aménagé à cet effet (½ journée ménage, ½ journée repassage).
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

fiche 27 Formation de base Agent de soin en EHPAD

28 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques relatives au développement de la personne âgée et aux principales pathologies.
- Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur.
- Accompagner la personne en mobilisant les aides techniques et les apprentissages adaptés, dans une perspective d'autonomie ou d'acquisition d'une autonomie même partielle.
- Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs liés au contexte d'intervention dans une structure.
- Expliciter une intervention professionnelle en structure et utiliser les différents supports de communication adaptés.
- Aider à la mobilisation, au déplacement, à l'installation, à l'habillage.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés d'EHPAD.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 28 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- **Module 1 : Relation et Communication**
 - La relation de confiance (écoute, respect, discrétion professionnelle...) : jeu de rôle autour de la communication verbale et non verbale.
 - Le travail en équipe : exercices autour de l'utilisation des outils de transmission (écrit/oral).
- **Module 2 : Connaissance de la personne**
 - Le processus de vieillissement et ses conséquences.
 - Les principales pathologies liées au vieillissement (maladie d'Alzheimer et démence, maladies de Parkinson et apparentées, AVC, diabète, rhumatismes...).
 - Les besoins fondamentaux (Pyramide de Maslow, théorie de Virginia Henderson...) et démarche de soin.
- **Module 3 : Savoirs faire techniques**
 - Ateliers pratiques autour de l'aide à la toilette (toilette au lit, toilette au lavabo, douche...).
 - Notions d'hygiène et de microbiologie.
 - Les troubles de la déglutition et les troubles bucco-dentaires / la dénutrition.
 - L'aide au repas.
 - Ergonomie manutention : les risques professionnels.
 - La mobilisation de la personne : gestes et postures professionnelles (transferts lit/fauteuil, aide aux déplacements...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

Formation de base Aide à domicile fiche 28

21 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Situer son intervention dans le cadre de l'accompagnement à domicile.
- Maîtriser les tâches ménagères, organiser et gérer l'activité en fonction des priorités et des imprévus.
- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne.
- Savoir établir une relation et communiquer en respectant la personne âgée, son environnement, sa vie privée.
- Se situer dans une relation d'aide et de prestation de service en lien avec les différents intervenants à domicile.
- Contribuer au bien-être de la personne âgée en ayant des gestes adaptés pour les actes de la vie quotidienne.
- Aider au déplacement et à la manutention des personnes à domicile.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 21 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- **1^{ère} demi-journée : Rôle de l'aide à domicile**
Missions, limites de la fonction et de l'intervention. Travail autour de mises en situation. La relation de confiance (écoute, respect, discrétion professionnelle...) : mise en scène d'une première intervention.
- **2^{ème} demi-journée : Entretien du lieu de vie**
Apport de connaissances : utilisation des produits et des matériels, les règles d'hygiène et de sécurité.
Atelier pratique : organisation du travail, modes opératoires, respect des habitudes de la personne.
- **3^{ème} demi-journée : mobilisation et ergonomie auprès des personnes âgées à domicile**

Apport de connaissances sur les risques professionnels et la stimulation de la personne
Ateliers pratiques : les postures adaptées dans les actes quotidiens et la manutention.

• 4^{ème} demi-journée : Entretien du linge

Apport de connaissances : les codes d'entretien, les différentes fibres.
Atelier pratique : tri du linge, programme de lavage, repassage, organisation du travail.

• 5^{ème} demi-journée : préparation des repas

Apport de connaissances : l'équilibre alimentaire, le coût des aliments.
Atelier pratique : hygiène alimentaire autour de la réalisation de plats simples.

• 6^{ème} demi-journée : Apports de connaissances sur la personne âgée : incidences du vieillissement sur la vie quotidienne de la personne âgée, la perte d'autonomie et son maintien.

Etude de cas sur la communication professionnelle : utilisation des outils de transmission, faire remonter les informations.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

fiche 29 Nutrition et alimentation de la personne âgée

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les principes de base pour établir un menu équilibré en fonction de l'âge, des pathologies et des moyens financiers de la personne.
- Prendre conscience de l'importance d'une alimentation qui allie plaisir, équilibre et convivialité quelque soit l'âge ou la pathologie de la personne accompagnée.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.
- 7 heures.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

CONTENU

- Les besoins et équilibres alimentaires en fonction de l'âge de la personne et de sa pathologie.
- Les besoins quantitatifs et qualitatifs.

- Les groupes d'aliments et les conseils du PNNS (Programme National Nutrition Santé).
- La répartition alimentaire sur la journée
- **Elaboration de menus simples et équilibrés.**
- Prise en compte des goûts de la personne, de son budget, des saisons.
- **Les régimes et troubles de la déglutition.**
- Régimes hyposodé, hypolipidique, hypoglucidique, hyperprotidique.
- Les différentes textures : mouliné, mixé, lisse, épaissi.
- **Notions d'hygiène lors de la préparation des repas.**
- La méthode HACCP adaptée au domicile.
- DLC, DLUO, vérification de la péremption des aliments.
- **Accompagnement à l'alimentation.**
- Gestion des courses : respect de la chaîne du froid, réflexion autour du paiement.
- La personne et son rapport à la nourriture : notion de plaisir et de convivialité autour du repas.
- **Information sur les attitudes préventives.**
- Hygiène bucco-dentaire.
- Le risque de fausse-route.
- La déshydratation.
- Le risque de dénutrition.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Réalisation de fiches menus type et menus par régime.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

Prévention des chutes à domicile

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser son intervention en fonction du recueil des informations relatives à la situation de la personne et à l'observation de son cadre de vie.
- Réaliser son intervention en utilisant les moyens d'accompagnement des actes ordinaires de la vie quotidienne dans les conditions optimales de sécurité.
- Participer à des actions de prévention des accidents domestiques.
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de l'aide à domicile.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 7 heures.
- MFR Mane / Possibilité de délocaliser l'action de formation.

- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Contexte du domicile et principaux facteurs à l'origine de la chute.
- Repérage des risques de chute.
- Prévention des risques de chute : conseils pratiques.
- Agir sur les troubles de l'équilibre et de la marche.
- Agir sur les éléments périphériques au risque de chute : alimentation, traitement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations et difficultés rencontrées.

Accompagner les personnes handicapées vieillissantes

7 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la notion de personne handicapée vieillissante.
- Utiliser des outils d'accompagnement à destination des personnes handicapées vieillissantes (repères, expression des usagers, plan d'action à élaborer).

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur social et médico-social.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation sur 7 heures.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Éléments de définition autour de la personne handicapée vieillissante.

- Représentations sociales autour du grand âge et du handicap.
- Principales pathologies et leurs incidences. Prévention de leur survenue et accompagnement au quotidien.
- Dispositifs d'accompagnement : établissements, EHPAD, MAIA, MAPHA...
- Outils d'accompagnement pour le quotidien, au travers d'activités.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Échanges à partir d'expériences et de situations / Témoignage d'usagers.
- Mises en situations et exercices.

Se préparer à l'oral d'un concours d'entrée de formation

105 heures



CONCOURS VISÉES

Tous concours du secteur sanitaire et social comportant un oral d'admissibilité :

- Aide-soignant.
- Auxiliaire de puériculture.
- Moniteur éducateur.
- Accompagnant éducatif et social.
- Educateur de jeunes enfants.

COMPÉTENCES VISÉES

- Bien comprendre les enjeux et attentes de l'entretien et être en capacité de mobiliser ses aptitudes à communiquer.
- Valoriser sa motivation pour le métier.
- Démontrer ses connaissances de culture générale en les organisant de façon structurée et cohérente.
- Savoir établir une communication avec le jury en faisant preuve de disponibilité et d'ouverture d'esprit.
- Gérer de façon optimum le temps de préparation et d'entretien imparti.
- Gérer son stress.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés et demandes individuelles.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation sur 2 à 3 jours par semaine pendant 5 semaines sur 105h au total pour favoriser l'activité professionnelle en parallèle
- Le salarié intégrera un groupe de formation continue afin de bénéficier de sa dynamique et de richesse des connaissances et ressources
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

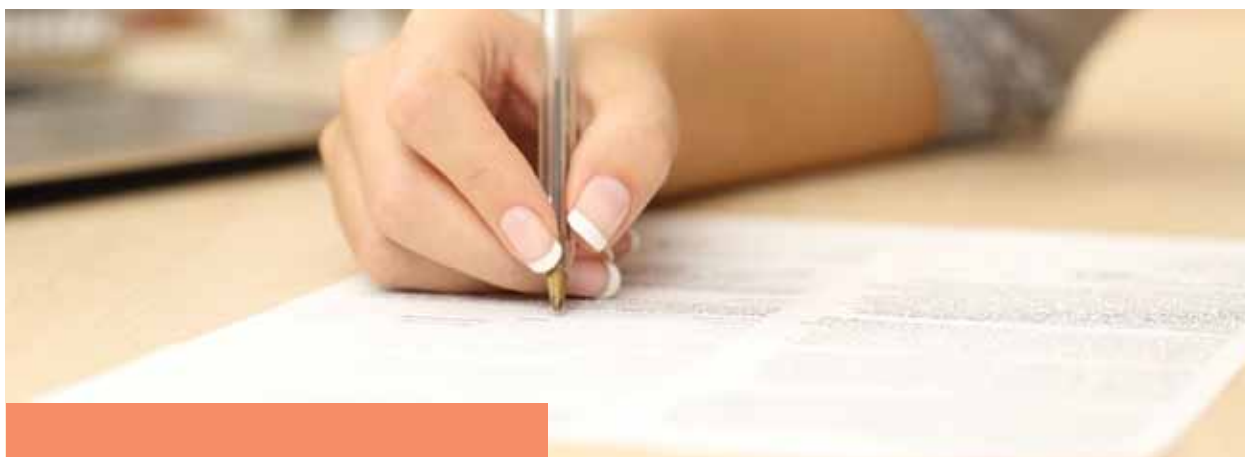
- Méthodologie de l'oral et entraînement
- Connaissance des référentiels d'activités et de formation
- Connaissance de soi et motivation
- Entraînement à une méthode de gestion de son émotion
- Thèmes sanitaires et sociaux

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (exercices pratiques lors des travaux en petits groupe, de la recherche et réalisation d'exposés).
- Exercices oraux réguliers et avec jury blanc en fin de formation.

fiche 33 Se préparer à l'écrit d'un concours d'entrée de formation

140 heures



CONCOURS VISÉES

Tous concours du secteur sanitaire et social ayant un oral d'admissibilité à passer :

- Aide-soignant.
- Auxiliaire de puériculture.
- Moniteur éducateur.
- Accompagnant éducatif et social.
- Educateur de jeunes enfants.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir mobiliser les connaissances et compétences attendues aux sélections : culture générale/biologie/mathématiques.
- Acquérir une méthodologie de préparation opérationnelle adaptée.
- Savoir lire la presse et décrypter un sujet.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés.
- Demandes individuelles.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation sur 2 à 3 jours par semaine pendant 8 semaines soit 140 heures au total.

- Le salarié intégrera un groupe de formation continue afin de bénéficier de la dynamique de groupe.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Méthodologie de traitement des épreuves écrites : construction d'un argumentaire traitement des données, entraînements sur sujets.
- Connaissances de base en mathématiques et tests psychotechniques.
- Organisation du corps humain et de ses différentes fonctions.
- Revue de presse sanitaire et sociale.
- Travaux pratiques sur les différentes thématiques en groupe et/ou atelier.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Entraînements à l'écrit avec notation et correction individuelle et collective.

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social - DEAS

1365 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- L'Accompagnant Éducatif et Social intervient auprès des enfants, des adolescents, des adultes, des personnes vieillissantes ou des familles.
- Il sait prendre en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, leurs modes de vie et les conséquences de leur situation sociale de vulnérabilité.
- Il les accompagne dans les actes essentiels du quotidien, dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisir.

PUBLIC CONCERNÉ

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir satisfait aux pré-requis :
 - Ecrit d'admissibilité d'1h30 (10 questions d'actualité sociale).
 - Epreuve d'admission : entretien oral de 30 mn portant sur la motivation du candidat à s'engager dans une formation sociale.
- Disposer d'un financement pour son parcours de formation :
 - Demandeur d'emploi : financement possibles du Conseil Régional (sous réserve de conventionnement).
 - Salariés d'une structure médico-sociale en contrat d'apprentissage, période de professionnalisation...

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 1365 heures au total comprenant : 525 h en centre et 840 de pratique.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Accompagnement de la vie à domicile.
- Accompagnement de la vie en structure collective.
- Accompagnement à la vie inclusive et à la vie ordinaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et échanges sur les pratiques professionnelles.
- Mises en situations pratique grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Formation en alternance.
- L'individualisation des parcours.
- Tutorat et accompagnement des maîtres de stage.

Certificat de spécialité complémentaire du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social – DEAES

322 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les compétences complémentaires spécifiques à une autre spécialité du DEAES à savoir :

- « Accompagnement de la vie à domicile » ou
- « Accompagnement de la vie en structure collective » ou
- « Accompagnement à l'éducation inclusive ».

PUBLIC CONCERNÉ

- Etre titulaire du DEAES, DEAVS, CAFAD, MCAD, DEAMP, CAFAMP souhaitant se diriger vers une autre spécialité du DEAES.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 147 h en centre et 175 h de pratique.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- Accompagnement de la vie à domicile.
- Accompagnement de la vie en structure collective.
- Accompagnement à la vie inclusive et à la vie ordinaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et échanges sur les pratiques professionnelles.
- Mises en situations pratique grâce à un studio aménagé à cet effet.
- Formation en alternance.
- L'individualisation des parcours.
- Tutorat et accompagnement des maitres de stage.

21 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer dans la fonction tutorale.
- Mettre le stagiaire en situations professionnelles apprenantes.
- Expliciter son expérience.
- Transmettre/ Partager son savoir.
- Accompagner l'évolution et la progression.
- Former à des gestes et aptitudes professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels d'établissement sanitaire, social ou médico-social chargé de l'encadrement de stagiaires.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 3 jours soit 21 heures de formation chacun entrecoupé par une période de travail.
- Formation en alternance.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

CONTENU

- **Module 1 : Accueillir, intégrer.**
- Rôle et fonction du tuteur.
- Se situer comme accompagnateur dans un parcours de formation en alternance : notions de base sur la pédagogie de l'alternance et la pédagogie intégrative, présentation des outils de l'alternance.
- Posture du stagiaire : les possibles et les limites.
- **Module 2 : Aider à s'orienter dans le contexte de l'entreprise.**

- Organiser l'accompagnement : rythme, programmation des temps d'échange.
- Assurer le lien avec l'équipe pluridisciplinaire, distinguer entre les notions de tuteur distancié et tuteur de proximité.
- Appréhender le cadre réglementaire de l'intervention et transmettre les informations nécessaires au stagiaire (fiches de poste, projet, règlement de fonctionnement).
- Identifier les partenaires et le réseau.
- **Module 3 : Transmettre les savoirs professionnels et organiser le parcours qualifiant**
- Acquérir les outils d'accompagnement de l'expérience : techniques d'explicitation et de communication avec le stagiaire.
- Interroger l'identité de métier : qu'est-ce que je veux transmettre/dois transmettre/peux transmettre ?
- Identifier les situations problèmes et les compétences à mettre en œuvre pour les résoudre.

Module 4 : Evaluer la progression et valider les acquis

- Evaluer quoi et pourquoi ? pour qui ?
- Evaluations : formative / a-formative – formelle/informelle – certificative ; et leurs supports.
- Travail sur les écrits : rédiger des appréciations formuler des conseils.
- L'auto-évaluation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie de l'alternance : apprentissage par production de savoir grâce aux interactions, au travail d'alternance et à la mise en commun des réalités de chacun.
- Construction d'un Livret d'accueil du stagiaire.
- Apports théoriques.
- Lecture d'articles.
- Exercices à partir d'études de cas.
- Jeux de rôle.
- Echanges sur les pratiques professionnelles et analyses des situations rencontrées.

fiche 37 Accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

24 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Obtention du diplôme visé (ME/ AES/TISF).
- Permettre à chaque candidat de recenser ses compétences acquises par l'expérience.
- Accompagner les candidats dans la formalisation et l'argumentation du dossier VAE (livret 2).
- Accompagner les candidats à soutenir oralement leur dossier devant le jury d'examen.

PUBLIC CONCERNÉ

- Accompagnement VAE pour les diplômes d'état : AES (Accompagnant Educatif et Social)/ ME (Moniteur Educateur) / TISF (Technicien d'intervention sociale et familiale)
- Le candidat doit avoir comptabilisé une durée totale d'activité en lien avec le métier et la spécialité visée, de 1 an en équivalent temps plein soit un total de 1607 heures.
- La dernière activité doit avoir été exercée dans les 10 ans précédant le dépôt de la demande.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 24 h d'accompagnement découpé en 3 sessions de 7 heures et 1 session finale de 3 heures de mise en situation de soutenance orale.
- La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 15 personnes.

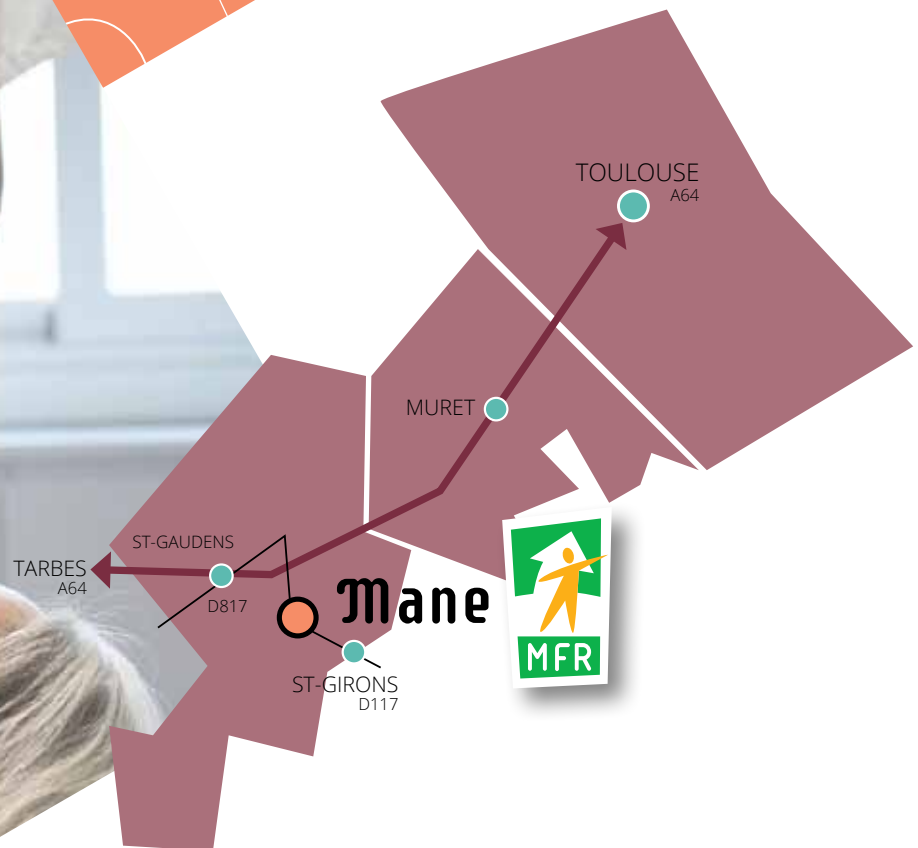
ÉTAPES PRÉALABLES À L'ACCOMPAGNEMENT

- **Retrait du Livret 1 :**
 - AES / TISF auprès de l'ASP : <http://vae.asp-public.fr/index.php?id=fr170>
 - ME auprès de l'académie de Toulouse : www.ac-toulouse.fr/cid7598/vae.html
- **Dépôt et étude de recevabilité du Livret 1.**
- **Réception du Livret 2.**
- **Acceptation du financement de l'accompagnement (Congé VAE, Pôle Emploi...).**

ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

PHASE	DURÉE	CONTENU
Collectif 1	7 heures 9H00 /12H30 13H30/17H00	• Présentation de chaque personne. • Rappel de la démarche et du déroulement de l'accompagnement. • Lecture expliquée du livret 2 et Appropriation du référentiel de compétence. • Explication, réflexion et consignes de rédaction pour les premier Domaine de Formation
Travail personnel intermédiaire 1		
Collectif 2	7 heures 9H00 /12H30 13H30/17H00	• Echanges sur le travail de rédaction, corrections. • Explication, réflexion et consignes de rédaction pour la suite des domaines de Formation
Travail personnel intermédiaire 2		
Collectif 3	7 heures 9H00 /12H30 13H30/17H00	• Echanges sur le travail de rédaction, corrections. • Explication, réflexion et consignes de rédaction pour la suite et fin des domaines de formation. • Projections sur les attentes de l'oral
Travail personnel intermédiaire 3		
Collectif 4	3 heures 9H30/12H30	• Mise en situation à travers d'oraux blancs devant un jury

Maison familiale
Rurale de Mane
www.mfr-mane.fr



<https://fr-fr.facebook.com/MfrMane>

Maison familiale Rurale de Mane

Etablissement Associatif Mixte de formation par alternance
Antenne CFA des Maisons Familiales Rurales de Midi-Pyrénées

35, avenue du Couserans 31260 MANE

Tel : 05 61 90 50 84 – Fax : 05 61 90 44 18

Email : mfr.mane@mfr.asso.fr

www.mfr-mane.fr

